



Initiative pour le développement de l'expertise française à l'international et en Europe (IDEFIE)

Charte

Cette charte, fruit de l'entente et d'une motivation commune aux fondateurs de l'association, révisée afin de prendre en compte les évolutions survenues depuis la création de l'association, a pour but de fixer les lignes directrices et les principes fondamentaux qu'IDEFIE s'engage à respecter et à défendre à travers la mise en œuvre de ses activités.

En fixant les fondements de notre engagement, elle se dresse en garant du respect d'IDEFIE vis-à-vis de ses objectifs initiaux.

POURQUOI IDEFIE ?

Le développement de l'expertise publique, privée et académique française sur les marchés et dans les lieux de pensée internationaux est une priorité. Elle constitue l'un des instruments majeurs d'affirmation et de renforcement de notre économie et de notre influence sur le plan mondial.

Mais si la France dispose dans de nombreux domaines d'une expertise de qualité et des hommes et des femmes dans de nombreuses spécialités, le déploiement de cette expertise sur la scène internationale rencontre de nombreux obstacles qu'il importe de lever dans l'intérêt national.

Un rapport au gouvernement du 7 mai 2008¹, après avoir établi le constat de nos faiblesses et, tout particulièrement, la difficulté à mobiliser des experts susceptibles de permettre la constitution d'une offre compétitive, formule des propositions opérationnelles.

Ce rapport souligne notamment :

- la difficulté générale de mobilisation et de professionnalisation d'une expertise française publique, privée et en provenance du monde de l'université et de la recherche ;
- les réticences des administrations à libérer des fonctionnaires de qualité pour effectuer des missions même de court et moyen termes ;
- la difficulté à motiver les experts sur le long terme en raison des conditions de retour et de l'absence de valorisation de cet engagement pour la carrière ;
- la difficulté à motiver les experts sur le court terme en raison de l'image peu valorisante de ce type d'engagement ;
- les défauts de la préparation des experts en matière linguistique, administrative et logistique, et les limites de leur connaissance de l'environnement administratif international ;
- la méconnaissance des ressources en expertise française par les opérateurs internationaux ;

1 **Nicolas Tenzer**, *L'expertise internationale au cœur de la diplomatie et de la coopération du XXI^e siècle. Instruments pour une stratégie française de puissance et d'influence.*

- la faiblesse relative de la présence de nos experts dans les lieux d'élaboration des normes et des bonnes pratiques au niveau mondial (comités d'experts des organisations internationales, laboratoires de pensée) ;
- la taille critique souvent insuffisante de certaines entreprises privées ou de cabinets de conseil et d'expertise juridique, qui entrave leur action de prospection et leur capacité de réponse aux appels d'offres ;
- la trop faible participation aux actions d'expertise du milieu académique.

LE DEFI À RELEVER : du constat à l'action

L'initiative pour le développement de l'expertise française à l'international et en Europe (IDEFIE) se fixe pour objectif d'amorcer le mouvement de redressement de cette situation en offrant le cadre d'une meilleure mobilisation des ressources d'expertise publiques, privées et académiques.

Dans cette perspective, IDEFIE visera à :

1. mobiliser une expertise française en nombre et en qualité suffisants et accompagner ses efforts de mobilisation.
2. promouvoir auprès de pouvoirs publics, du milieu académique, du secteur privé et de l'opinion publique en général la cause de l'expertise française à l'international.
3. assurer une veille stratégique des évolutions de la demande d'expertise au niveau mondial.
4. concevoir , des outils et produire des travaux de référence sur les questions liées à l'expertise. En particulier, IDEFIE visera à valoriser les acquis et les expériences et à les mutualiser.
5. promouvoir auprès de nos partenaires multilatéraux et bilatéraux le recours à l'expertise française, que ce soit dans le cadre d'appels d'offres, de mise à disposition d'experts pour des missions d'urgence, notamment dans les périodes de crise et de post-crise, ou encore afin de participer aux groupes d'experts des organisations diverses (organisations internationales, centres académiques, *think tanks*, etc.).
6. travailler avec l'expertise francophone, notamment dans les pays du Sud mais également dans les pays émergents et en transition, afin de partager avec elle les meilleures pratiques et de développer ainsi des partenariats avec l'expertise française en matière de projets de réforme et de modernisation de l'administration publique.

Ayant pour mission première de servir et d'accompagner le développement de l'expertise publique, privée et académique, **IDEFIE** ne saurait toutefois se substituer aux opérateurs publics et privés. L'association n'a pas vocation à regrouper ou à fusionner les organismes existants, mais à les relier de manière souple afin de les mettre en réseau pour produire une offre française renforcée. Ainsi, elle s'interdit de répondre aux appels d'offres en tant qu'opérateur.

IDEFIE s'inscrit ainsi dans une volonté de contribution à la réflexion des pouvoirs publics et des organismes compétents sur la mobilisation de l'expertise de culture française à l'international et sur la stratégie à mettre en œuvre en la matière.

L'association IDEFIE pourra se transformer à terme en fondation ou en un autre type d'organisation au statut mieux approprié à ses missions. Elle a aussi vocation à associer des experts d'autres nationalités

pouvant concourir au développement de l'expertise de culture française sur les marchés mondiaux, économiques et intellectuels.

LES FONCTIONS ET ACTIVITÉS DE BASE

Dans le but de répondre au mieux aux objectifs qu'elle s'est fixés, **IDEFIE** entreprendra concrètement de :

- constituer des réseaux d'informations pratiques sur l'environnement culturel, matériel et administratif des principales missions susceptibles d'être accomplies ;
- constituer une bibliothèque de références et de travaux diffusables et accessibles à ses membres ;
- mettre en relation, pour chaque famille de métier et type d'expertise, l'ensemble des acteurs et des experts français à travers le monde, grâce à des réseaux d'échanges permanents et en temps réel ;
- valoriser, notamment auprès des organisations internationales, l'expertise française, par une démarche volontariste et pro-active ;
- diffuser les informations sur les projets et opportunités sélectionnés dont elle peut avoir connaissance ;
- proposer des formations, seule ou en partenariat.

La réalisation de ces activités passera notamment par la constitution d'un réseau de membres individuels et institutionnels en France et à l'étranger, par l'organisation de rencontres et de débats, par la rédaction de notes, études et contributions, enfin par la constitution de **groupes de travail thématiques** visant à produire une réflexion à destination des lieux de décision et d'élaboration de normes, standards techniques et « bonnes pratiques ».

**
*

IDEFIE POURSUIT D'ABORD UN OBJECTIF D'INTÉRÊT GENERAL. Elle est au service de la « Maison France », dans son ensemble. Elle entend aussi servir et soutenir ses membres, experts, institutions publiques, entreprises privées, et centres universitaires et de recherches.

Aux experts, elle apportera une connaissance des évolutions du marché, un accès aux bonnes pratiques et un accès à des demandes d'expertise. Aux institutions et entreprises, elle pourra les mettre en relation avec son réseau français et mondial d'experts.

Fait à Paris, le 18 mars 2016